

COIGNIÈRES MAG

#106 DÉCEMBRE 2019

L'ESSENTIEL DE L'INFO

L'actualité des générations

Dossier : propreté à Coignières

Classes de neige - Maison des jeunes

Rénovation du gymnase et de la RA "Les Moissonneurs"

Citoyenneté : le nouveau CME - Téléthon 2019

Infos pratiques : permanences du Maire, don du sang...



Coignières, éco solidaire par nature

Bonnes fêtes de fin d'année



Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.



19



6



15



21



12



10

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER
Propreté à Coignières

12 ACTUS DES GÉNÉRATIONS
Enfance - Jeunesse - Seniors

14 TEMPS FORTS EN VILLE
Nouveau CME
Marché de Noël
Forum de l'emploi

16 ZOOM SUR...
Programme de rénovation
Cérémonie de récompenses
Voiries communales et intercommunales

19 PORTRAIT
Téléthon 2019

20 DÉCISIONS MUNICIPALES
MAJEURES

21 INFOS PRATIQUES

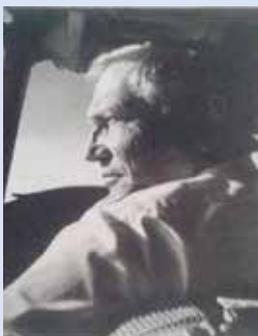
22 CARNET DES COIGNIÉRIENS
Bonheur - Félicitations - Regrets

23 TRIBUNES LIBRES

Prochain numéro :
avril 2020



« En conformité avec la stricte réglementation en matière de communication préélectorale, ce magazine municipal ne présente pas d'éditorial. »



1931 - 2019

Décès de Bogdan Janiak

Le conseil municipal a appris avec regrets le décès de Bogdan Janiak, survenu en novembre dernier. Conseiller municipal de 1983 à 1989, puis Adjoint au Maire aux travaux et à l'environnement de 1989 à 2001, lors de ses mandats il a contribué, entre autres, à l'aménagement du rond-point du Cèdre. Très attaché au cœur de ville, il a participé activement à la sauvegarde du centre ancien. Pilote émérite, il a organisé un voyage pour nos seniors à Nice. Il était ainsi au commandement de l'avion aussi bien à l'aller qu'au retour. Passionné, il a participé au côté du pilote, à une reconstitution du vol du Lancaster, qui s'était écrasé à Coignières le 26 juillet 1944.

Très rigoureux, M. Janiak profitait des vols long-courriers pour étudier ses dossiers. La Ville salue ici l'implication de cet élu, qui savait se rendre disponible pour ses concitoyens. Le conseil municipal et moi-même adressons à sa famille et amis toutes nos condoléances.

Didier FISCHER
Maire de Coignières
Vice-président de SQY



JOURNÉES DU PATRIMOINE / 21 SEPTEMBRE

« *Coignières dans l'après-guerre* » était la thématique de cette journée dédiée à l'histoire et au patrimoine de la Ville, à travers une conférence en Mairie et une visite guidée des sites emblématiques du village, réunissant de nombreux participants et curieux.



CROSS-ROAD : UN 1^{ER} SUCCÈS QUI EN APPELLE D'AUTRES... 22 SEPTEMBRE

200 coureurs et marcheurs ont participé à la 1^{re} Cross-road organisée par l'association Cap Coignières, sur des parcours de 10 à 20 km. Une belle initiative et de jolies performances à saluer.





SEMAINE BLEUE / 7-12 OCTOBRE

Ateliers intergénérationnels, conférences prévention et santé, animations sportives et culturelles, thé dansant, tournoi de pétanque ou encore loto géant... : la Semaine bleue a réuni plus de 200 retraités de la Ville, lors du banquet festif en clôture des rencontres.



CÉRÉMONIE MÉMORIELLE DU 11 NOVEMBRE 1918 / 11 NOVEMBRE

Ce 101^e hommage aux soldats de la Grande Guerre et aux victimes sur Coignières a rassemblé de nombreux Coigniériens aux côtés du Maire, des membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants et des élus. Ce devoir de mémoire a été partagé avec les écoliers nouvellement élus au Conseil Municipal des Enfants (CME), et les élèves des écoles élémentaires et du collège. Une exposition sur la Première Guerre mondiale était parallèlement ouverte au public en Mairie.





**CONFÉRENCE SUR LES « PRÊTE-PLUMES »
16 NOVEMBRE**

Le romancier Gérard Morel, « prête-plume » pendant quinze ans pour plus de 200 personnalités politiques, sportives et du show-business, est venu dévoiler les secrets d'un métier aussi singulier que passionnant lors d'une conférence en Mairie, devant un auditoire enthousiaste.



**SÉJOUR ET EXCURSIONS POUR LES SENIORS
SEPTEMBRE-OCTOBRE**

S'évader, créer du lien et se divertir, telle est l'ambition des sorties culturelles qui ont été organisées à Honfleur et Dieppe (21 septembre et 4 octobre) et en club-vacances à La Baule (21-25 octobre) par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en direction des aînés. Au total, 105 retraités ont participé à ces agréables échappées touristiques.





KERMESSE « LES MOISSONNEURS » / 17 NOVEMBRE
 Rendez-vous intergénérationnel par excellence, la traditionnelle kermesse de la résidence-autonomie « Les Moissonneurs » a accueilli un large public autour de ses stands d'expo-vente de produits artisanaux et gastronomiques, avec un déjeuner-choucroute et une tombola qui a fait des heureux.



Propreté à Coignières : agissons !

Offrir aux Coigniériens et aux visiteurs un environnement propre et accueillant est une priorité au quotidien, aussi des moyens humains et matériels conséquents sont déployés sur le terrain. Mais la propreté, c'est avant tout une affaire de civisme et de respect des espaces publics, auxquels chacun doit veiller. Car les incivilités de certains nuisent fortement à la qualité de vie de tous, avec les jets récurrents de mégots, canettes, plastiques, dépôts sauvages... STOP !

Il est urgent de se réapproprier les bons gestes à travers les dispositifs de collecte, de dépôt et de recyclage des déchets mis à disposition sur la ville. Agissons ensemble pour rendre notre Ville plus propre !



La propreté à Coignières en chiffres :

> 9 agents municipaux sont en charge de la propreté. Ils nettoient 64 km de voirie chaque lundi et vendredi de 8h à 12h : ramassage des déchets au sol et des déjections canines, vidage des corbeilles, enlèvement des dépôts sauvages, nettoyage des graffitis...

> 101 000 € : c'est le coût annuel de la propreté en ville (frais de main-d'œuvre et de fonctionnement du service de nettoyage communal des voiries et lieux publics).

> 10 m³ de déchets sont indécemment jetés chaque semaine sur la voie publique, entraînant un coût humain et financier pour leur ramassage par la commune.

> 50 à 60 m³ de déchets sauvages sont déversés sur la ville chaque mois pour être enlevés et transportés par les agents municipaux à la déchetterie, engendrant un coût notable pour la Ville.



L'équipe environnement et espaces verts : Christophe Varrot, Morgan Hubert, Jérôme Boulleau, Marian Aulak, Xavier Parigi, Mickaël Verger, Moba Kanoute, Pierre Jagoret, Sébastien Leguillarme (*absent sur la photo*)

> 50 corbeilles à déchets, dont 10 corbeilles à doubles flux, sont réparties sur la ville et vidées chaque lundi et vendredi.

Répartition annuelle des déchets collectés sur Coignières (*) :

-  Ordures ménagères : 2 322 tonnes
-  Verre : 113 tonnes
-  Déchets verts : 187 tonnes
-  Encombrants : 163 tonnes
-  Recyclables (plastique/métal) : 91 tonnes
-  Papier : 62 tonnes
-  Textiles : 20 tonnes
-  Huile de vidange : 1,8 tonne

(*) Source : Rapport mairie 2015





COLLECTE DES DÉCHETS PAR SQY : RAPPEL DES CONSIGNES

Ordures ménagères, emballages recyclables, déchets verts et encombrants : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est en charge de la gestion des déchets ménagers sur Coignièrès depuis 3 ans. Petit rappel ici des bons gestes de tri.

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations

Collecte des déchets 2020



COIGNIÈRES

	Ordures ménagères	Emballages & papiers	Végétaux	Verre	Encombrants 3 ^e jeudi du mois											
Zone d'habitat pavillonnaire	lundi et vendredi	jeudi	mardi du 07 avril au 1 ^{er} décembre	en point d'apport volontaire	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Zone d'habitat collectif	lundi, mercredi et vendredi		pas de collecte		16	20	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
Zone d'activités	mardi, jeudi et samedi		pas de collecte													

INFOS PRATIQUES POUR LA COLLECTE



Collecte des sapins
mardi 14 janvier



Vos bacs poubelle, les encombrants et les végétaux doivent être sortis la veille au soir de la collecte



Collecte des déchets
même les jours fériés



Collecte des végétaux en sac papier biodégradable.
Branchage en fagot ficelé (- 1m de long 50 cm du haut)
Interdits : souche, tronc, terre, etc.
Gros volume à déposer en déchetterie

Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2 m³ maxi).

Ces objets, de taille raisonnable, doivent être portables par deux personnes et ne pas encombrer le passage.

- Ferraille
- Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
- Bois d'ameublement

Plus d'infos :
sqy.fr/dechets | dechets@sqy.fr
0 800 078 780

CITEO
Démontez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Les objets refusés* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques -D3E (Réfrigérateurs, TV, lave-linge,...)

* Acceptés sous conditions en déchetterie.
sqy.fr/dechetteries

SQ
Terre d'innovations
COIGNIÈRES

14
janv

À VOS AGENDA

La collecte des sapins de Noël se déroulera le mardi 14 janvier.
À déposer la veille au soir devant votre domicile.

Déchetterie de Maurepas
Particuliers et artisans-commerçants

La déchetterie de Maurepas recueille les déchets divers des particuliers et artisans-commerçants (bois, ferraille, cartons, plastiques, déchets végétaux, gravats, verre, papier, batteries, huiles moteur, cuisinières, réfrigérateurs, textiles, matériels informatiques, hi-fi & vidéo, miroirs, vitres, moteurs de motoculteurs et outillage, mobylettes, vélos, polystyrène...) sur présentation de leur badge. La demande de badge s'effectue auprès du service Gestion des déchets de SQY par courrier ou directement sur le site www.sqy.fr/dechets (formulaire à remplir avec copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile ou extrait de registre du commerce à retourner par mail à dechets@sqy.fr ou par courrier). Un mail ou un appel informera en retour de la mise à disposition du badge à la déchetterie.

Déchetterie de Maurepas - 4 rue Alfred Kastler - 78310 Maurepas - 01 30 50 75 20



Le saviez-vous ? Durée de vie des déchets dans la nature...

Mouchoir en papier : 3 mois
Journal (quotidien) : 3 à 12 mois
Allumette : 6 mois
Peau de banane : 8 à 10 mois
Mégot de cigarette : 1 à 2 ans
Ticket de métro/bus : 1 an
Chewing-gum : 5 ans
Papier de bonbon : 5 ans
Canette de boisson : 100 ans
Briquet en plastique : 100 ans
Sac plastique : 450 ans
Bouteille en plastique : 500 ans
Verre : 5 000 ans

(Source : association consoGlobe - 2019)

En pavillon, en immeuble ou dans votre quartier : compostez !

SQY met à disposition des particuliers résidant en maison, immeuble ou quartier, des composteurs, destinés à valoriser les déchets organiques en compost.

- En pavillon : composteur en bois de 300 et 570 litres au tarif respectif de 25 € et 30 €, incluant un suivi personnalisé ;
- En immeuble avec espaces verts : installation gratuite d'un composteur résidentiel pour 10 logements minimum, avec formation et suivi ;
- Dans votre quartier : installation gratuite de « composteurs de quartier », en lien avec une structure de référence (association...), afin d'en assurer la pérennité.

Réservez votre composteur sur www.sqy.fr/composteur



Offrez une seconde vie à vos déchets recyclables !

Points d'apport volontaire à disposition :



VERRE

7 conteneurs :

- Parking de la Gare
- Rue des Louveries
- Rue de la Prévenderie
- Rue du Mesnil-Saint-Denis
- Parking du Tennis Club
- Parking Silo HLM
- Allée du Moissonneur

Le chiffre : 113 tonnes de verre sont déposées chaque année ()*



VÊTEMENTS

5 points « Le Relais »

- Rue de l'Attelage (à l'angle de l'avenue de Maurepas)
- 30 avenue de la Gare
- Parking de la Gare
- Rue de la Prévenderie
- Rue des Marchands

Le chiffre : 20 tonnes de textiles sont déposées chaque année ()*



PILES ÉLECTRIQUES

Plusieurs points :

- Hall d'accueil de la Mairie
- Hall d'accueil du CCAS
- Nombreux commerces en Ville



HUILES DE VIDANGE

1 point :

Parking du centre commercial « Le Village »

Le chiffre : 1,8 tonne d'huile de vidange est déposée chaque année ()*



DÉJECTIONS CANINES

2 bornes distributeurs de sacs :

- Parc de la Prévenderie
- Jardin « Sente du clair de lune »



DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés)

Réseau de collecte des déchets de soins DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) avec mise à disposition gratuite de « boîtes à aiguilles » dans les pharmacies :

- Pharmacie Pao Vuthea - 3 rue de la Boissière
01 34 61 47 98
- Pharmacie Loyer - RN 10 - 01 34 61 96 04

+ d'infos : www.dastri.fr/nous-collectons

(*) Source : Rapport Mairie 2015





Une initiative écoresponsable !

L'association « Les Marcheurs-cueilleurs » a renouvelé son opération éco-citoyenne de ramassage des déchets sauvages sur Coignières en collaboration avec la municipalité. Une action ouverte à tous, petits et grands. Rendez-vous était donné sur le parking de la Mairie, à 14h, où gants, pinces et sacs poubelle étaient fournis, avant une marche collective sur un périmètre défini. Un goûter a été proposé aux participants en clôture, vers 16h30. Plus d'une tonne de déchets a ainsi été ramassée grâce au travail des 60 bénévoles présents. Cette initiative est venue compléter le travail réalisé au quotidien par les services de la Ville. La propreté est l'affaire de tous ! À Coignières, tous mobilisés.



Les participants à l'opération du 1^{er} décembre dernier

“ *Ensemble, rendons notre Ville plus propre !* ”



Civisme et responsabilité : STOP aux dépôts sauvages !

Chaque semaine, la Ville subit des dépôts sauvages et appelle au civisme et à la responsabilité de chacun. Passibles d'une amende allant jusque 1 500 €, les dépôts sauvages sont formellement interdits. Ils sont coûteux pour la Ville qui en a la charge (frais d'enlèvement, de transport et de mise en déchetterie par l'équipe communale des Espaces verts) et nuisibles avec une pollution visuelle et olfactive, voire un risque d'atteinte à l'hygiène publique (déversement de matériaux dangereux).

CONTACTS



Une question sur le tri ? SQY vous répond
0800 078 780 (service et appel gratuits)
dechets@squy.fr
www.squy.fr/dechets



Une intervention en Ville ? Signalez-la en Mairie
(Dépôt sauvage, bris de glaces, de vitrine d'abris-bus, dégâts d'accident de voiture...)
Secrétariat des Services techniques en Mairie :
01 30 13 17 70
dt.accueil@coignieres.fr

JEUNESSE**SÉJOUR À LA NEIGE :
LES 11-17 ANS À LA FÊTE !**

Un séjour à la neige contre une action citoyenne en ville : c'est le contrat « gagnants-gagnants » qui est proposé par l'Accueil jeunes à un groupe d'ados au mois de février.

Opération « tout schuss » pour 19 ados volontaires, inscrits à l'Accueil jeunes, qui partiront fouler la vallée enneigée de Serre-Chevalier du 15 au 22 février avec 3 encadrants, moyennant une participation forfaitaire et l'engagement de réaliser une action solidaire en partenariat avec la Ville. Ils devront réaliser un reportage lors de ce séjour.

ENFANCE**LES ÉCOLIERS, ROIS DE LA GLISSE !**

Du 18 au 31 janvier, les élèves de CM1 des groupes scolaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol partiront dévaler les pentes enneigées des Hautes-Alpes, dans le cadre des traditionnelles classes de neige. Treize jours de pur bonheur !

C'est un des temps forts particulièrement prisés de tout écolier à Coignières : la classe de neige. Organisée par la Municipalité en collaboration avec les enseignants des deux écoles, ski alpin, luge, ski de fond et découverte de métiers artisanaux seront au programme de cette nouvelle édition à Saint-Michel de Chaillol. C'est sûr, les 79 jeunes Coigniériens comptent les jours avant leur départ à l'assaut de l'or blanc !

Renseignements : Service scolaire
01 30 13 17 84

**SENIORS****Ça bouge du côté de la Résidence-autonomie !**

Coup de jeune pour la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » qui va bénéficier d'une rénovation de peinture de sa salle de détente et de son réfectoire, avec l'installation de la climatisation, appréciable dès les premières chaleurs de l'été prochain.



JEUNESSE



11-17 ANS ET 18-25 ANS : À CHACUN SON LIEU D'ACCUEIL ET DE VIE !

Les ados de 11-17 ans et les jeunes de 18-25 ans disposent désormais d'un lieu d'accueil adapté à leur âge. Que ce soit la récente Maison des Jeunes, ou l'Accueil jeunes, chaque jeune coignérien a désormais un espace qui lui est dédié. Focus.

Véritable lieu de partage, d'écoute, de prévention, de créativité et de loisirs, l'Accueil Jeunes est ouvert aux ados de 11-17 ans chaque mercredi et samedi de 16h30 à 19h30 et tout au long des congés scolaires. « Une équipe d'animateurs bienveillants est à leurs côtés pour leur proposer une kyrielle d'activités et sorties culturelles à la carte (visite de musées, Cité des sciences...), ludiques (ateliers cuisine, soirées à thèmes, parcs d'attractions et île de loisirs...) et sportives (défis sportifs, jeux collectifs...), sans oublier des mini-camps à la mer et à la montagne chaque été », explique Abdelrazak Gessoum, responsable du pôle Jeunesse, Sports et Loisirs sur la Ville, et de poursuivre : « Plus de 120 jeunes Coignériens, tous quartiers confondus, cotoient régulièrement cet espace ».

Une Maison des Jeunes à l'écoute des 18-25 ans

La Maison des Jeunes, ouverte depuis le 1^{er} octobre, est tournée vers les 18-25 ans avec une offre plurielle : écoute active, aide aux

jeunes en difficultés, soutien dans le montage de projets solidaires, intergénérationnels, culturels et/ou citoyens, conseils et accompagnement personnalisés vers l'emploi en lien avec la cellule emploi de la ville, sensibilisation et prévention sur des thématiques de société (MST, drogues, sécurité routière, alcool, tabac...), sorties culturelles (musées, théâtre...), ateliers cuisine et organisation de soirées, jeux et tournois collectifs, réalisation de projets environnementaux et humanitaires... « Permettre aux 18-25 ans de devenir des citoyens éclairés, actifs, ouverts, responsables et autonomes, voilà l'objectif de ce nouveau lieu d'accueil qui leur est entièrement dédié », indique son responsable Abed Boudjema.

Plus de 50 jeunes adultes (filles et garçons) ont déjà rejoint la structure, qui est ouverte les mardis, jeudis et dimanches de 18h à 23h, le mercredi de 15h à 23h et les vendredis et samedis de 18h à 1h du matin.

Contacts :

Accueil jeunes 11-17 ans
01 34 61 44 47/06 80 47 13 64
jeunesse.coignieres@coignieres.fr
Maison des Jeunes de Coignières (MJC)
Centre commercial « Le Village »
action.prevention@coignieres.fr



ATTENTION

En raison des travaux du gymnase, l'Accueil jeunes est délocalisé à l'école élémentaire Marcel Pagnol (22 rue du Moulin à Vent), depuis fin novembre.

Citoyenneté : le nouveau conseil municipal des enfants

Samedi 19 octobre, les 27 nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants (CME) ont reçu leur écharpe tricolore dans la salle du conseil municipal de la Mairie. Une cérémonie d'investiture forte en émotions, en présence du Maire, des élus et des familles.



Véritable instance de rencontres, d'échanges, de réflexion et de propositions, le Conseil Municipal des Enfants (CME) accueille 27 nouveaux conseillers, élus par leurs camarades de classe en octobre dernier, pour un mandat d'un an.

De jeunes élus ambassadeurs et acteurs sur le terrain

Les enfants se retrouvent ainsi en Mairie chaque mercredi matin de 9h à 11h pour découvrir et comprendre le fonctionnement de leur commune, être acteurs sur le terrain en étant les porte-paroles des jeunes de leur génération, participer aux manifestations et cérémonies commémoratives, réaliser des actions concrètes d'intérêt collectif... Plusieurs projets seront ainsi menés par les enfants, répartis en trois groupes, en matière de restauration scolaire, recyclage de bouteilles en plastique, montage d'un projet

intergénérationnel avec la résidence des « Moissonneurs », installation de nichoirs sur la ville ou encore création d'un spectacle de fin d'année dans les écoles... Un engagement qui contribuera à éclairer et responsabiliser les jeunes citoyens de demain, dans l'esprit des valeurs de la République.

École Gabriel Bouvet

Adèle Ampeau
Avigail Bothi Pouati
Aness Boutayeb
Cécile Cormier
Phorelle Debarros
Lisa Dubois
Loïck Dubois
Wilfrid Garin Guilmin
Camilia Kessas
Bilel Krimat
Kalys Mazarin Castaing
Soan Moyon
Wassim Ouazzani Chahdi
Zoé Pennetier
Thiago Pinto

Alexandre Rodrigues
Rafaël Rodrigues
Cindy San
Amine Souldi
Lonnie Trepon

École Marcel Pagnol

Thyda Alfred Lienard
Junia Da Rita
Amel Djelloul
Shainez Fedouh
Sovichet Hun
Ambre Lambert
Srinithi Selva



Marché et féerie de Noël

Colorée, festive et chaleureuse : telle était l'ambiance du Marché de Noël qui a réuni près de 1 000 visiteurs ce samedi 30 novembre sur la place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre.

Avec ses 33 exposants particuliers et professionnels, les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix pour réaliser leurs emplettes de Noël, flânant parmi les multiples étals qui leur étaient proposés : produits gastronomiques et du terroir, créations et objets artisanaux, vêtements et lainages...

Le Père Noël avait également choisi de faire une halte à Coignières pour le plus grand bonheur des plus jeunes, qui pouvaient également se promener en poney. Enfin, une mini-ferme et ses animaux ont ajouté une note bucolique à cet événement. Une réussite pour petits et grands, tout simplement !



Ensemble, solidaires

Répar'Café à l'Espace Alphonse Daudet, le 14 décembre dernier. Une nouvelle expérience à laquelle de nombreux Coigniériens ont répondu présents.

Pour toute information : <https://coignierestransition.fr/?ReparCafe>



À vos agendas !

- ▶ **Vendredi 24 janvier à 19h30**
Cérémonie des Vœux du Maire
Didier Fischer aux Coigniériens,
avec cocktail - Ouvert à tous
Salons Antoine de Saint-Exupéry

Plus de 500 visiteurs au Forum de l'emploi

40 recruteurs, plus de 500 visiteurs et près de 200 offres d'emplois : voilà le bilan positif du Forum de l'emploi qui s'est tenu le 21 novembre dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Tout particulièrement destiné aux personnes à la recherche d'un emploi, en quête de reconversion et aux jeunes diplômés, ce nouveau Forum de l'emploi était spécifiquement axé sur les métiers en tension. Les candidats ont ainsi eu l'opportunité de rencontrer en direct les recruteurs de leur choix dans les secteurs d'activités du transport, des services à la personne, de l'environnement, de l'hôtellerie-restauration ou encore de l'industrie et du BTP.

Service emploi : un accompagnement personnalisé

Le service emploi accompagne les Coigniériens, de tous âges et toutes qualifications, qui sont à la recherche d'un emploi, en reconversion professionnelle ou tout simplement en recherche de stage, à travers un suivi personnalisé, avec conseils et orientation dans les démarches. Le service emploi et sa salle informatique sont ouverts en accès libre chaque lundi de 13h45 à 17h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et mercredi de 14h à 17h. La structure organise également des ateliers techniques de recherche d'emploi, bureautique et linguistique, ainsi que des visites d'entreprises locales et découverte de métiers, sur inscription.

Service économique et emploi - Valérie Canetta, conseillère en insertion socio-professionnelle - 01 30 13 17 66 - valerie.canetta@coignieres.fr



Voiries communales et intercommunales : des compétences partagées

Depuis le rattachement de la Ville à la communauté d'agglomération de SQY, cette dernière exerce certaines compétences en matière de voirie et de réseaux.
Focus.

> Environnement et voirie

SQY

- gère la totalité de l'éclairage public et des feux tricolores de Coignières ;
- assure l'entretien et la gestion des espaces verts (hors massifs fleuris entretenus par la ville) et le mobilier urbain (panneaux, bancs, corbeilles à déchets...) uniquement sur les voiries d'intérêt communautaire ;
- assure la gestion du Val Favry (propreté, espaces verts, mobilier et eau du bassin) et des inondations sur la commune ;
- prend en charge le déneigement uniquement sur les voiries d'intérêt communautaire et le parking de la Gare.

> Réseaux d'eau et assainissement, gaz et électricité

SQY

- gère l'ensemble des réseaux d'eau potable, traitement des eaux usées et évacuation des eaux pluviales ;
- gère les réseaux de distribution de gaz et d'électricité ;
- assure le suivi des travaux sur les réseaux de télécommunication.



PLAN DES VOIRIES INTERCOMMUNALES



Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
SP 10118
78192 Trappes Cedex
Tél : 01 39 44 80 80 - Fax : 01 30 57 12 64
Internet : <http://www.agglo-sqy.fr>

**Annexe 2B à la délibération
du Conseil communautaire du 18/05/2017**
Définition des voiries d'intérêt communautaire

COIGNIÈRES

Echelle	1/4 500	Ind.	Date	Modification
Date	04/05/2017			

DIRECTION VOIRIE ET INFRASTRUCTURES
La Directrice
Nathalie ROUX

RESPONSABLE SERVICE VOIRIE ET OUVRAGES D'ART
Mélanie HUCLEUX

SUIVI TECHNIQUE
Nathalie ROUX

DIRECTION FONCTIONS SUPPORTS ET TRANSVERSALITÉS
La Directrice
Cécile REY

RESPONSABLE BUREAU D'ÉTUDES
Aubrey MACE

SUIVI GRAPHIQUE
Aubrey MACE

DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE
La Directrice Générale Adjointe
Cécile SOULLET

LE PRÉSIDENT
Monsieur Michel LAUDIER

Classement : 11-CARTONPAPA-THEVOIRIESMADESOURSEAGGLOINTERET COMMUNAUTAIRE - STATUTS_QE_14_03_2016_F0888-Communes - Annexe 2 B.indd

RÉSEAU VIAIRE

- Voiries d'intérêt communautaire
- Autres voiries

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Limites EPCI
- Communes de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Limites d'IRIS

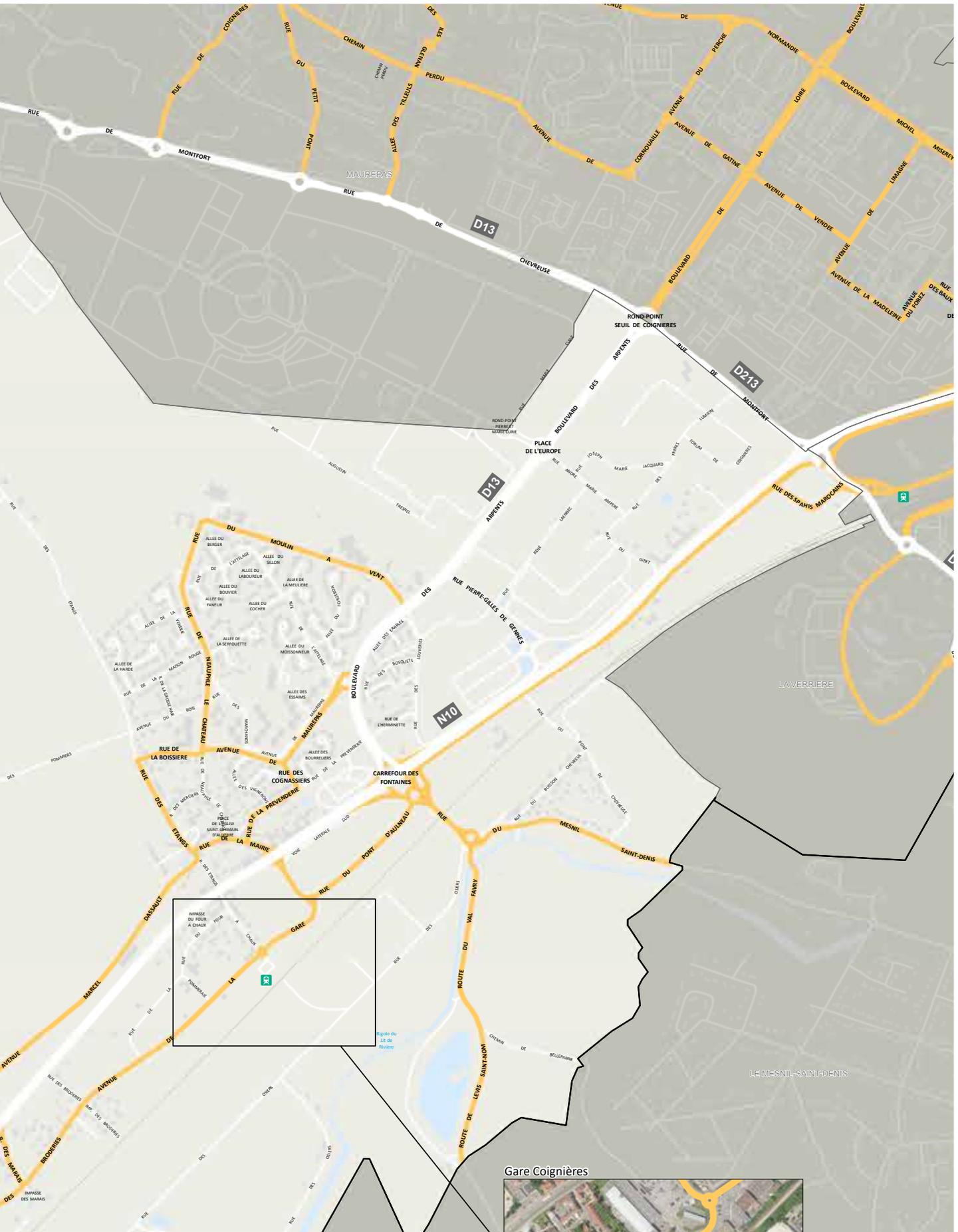
ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Bâtimens
- Bassins
- Espaces verts ou boisés
- Voies ferrées
- Gare voyageur



Sources :

- Les éléments de repères proviennent de la base RGE de l'IGN (2012) et peuvent ne pas être exhaustifs, notamment sur le territoire des communes entrantes
- Les voies proviennent également du RGE de l'IGN (brutes pour les communes entrantes et amendées pour les communes de la CASQY). Cette base peut donc contenir des erreurs sur le territoire des cinq communes entrantes.
- Les limites d'iris (INSEE) représentent le découpage le plus proche d'un quartier que nous ayons en notre possession aujourd'hui.





Programme de rénovation pour le mieux vivre à Coignières

Afin d'offrir aux Coigniériens un cadre de vie agréable et sécurisé à travers un maillage d'équipements et de services publics de qualité, de nombreuses opérations sont en cours. Gros plan sur ces projets.

Rénovation du Gymnase du Moulin à Vent : c'est parti !

Le gymnase opère sa mue avec un vaste programme de réhabilitation et d'optimisation de ses équipements en faveur de ses divers publics, dont l'Accueil jeunes : mise en conformité de l'ensemble des systèmes de chauffage/aération, électricité, sanitaires et accessibilité PMR avec installation d'un ascenseur, rénovation des sols et des peintures intérieures des murs et plafonds, réfection du parking, création d'une salle de fitness, d'un mur d'escalade, d'une salle multimédia, d'un espace détente et cuisine et d'une salle de réunion. L'ouverture du nouveau gymnase, plus spacieux, fonctionnel et accueillant, est attendu pour le printemps 2020.

AUTRES OPÉRATIONS

Extension du cimetière du Pont de Chevreuse

Le cimetière va accueillir 82 caveaux supplémentaires et un nouveau columbarium, qui seront complétés par l'aménagement de nouvelles allées avec une mise aux normes des anciennes. Pour un renfort de sécurité, une fermeture automatique du portique d'entrée sera installée la nuit.

Finalisation du poste de police municipale

Le public pourra très prochainement être accueilli au poste de police municipale, dont les travaux sont en cours de finalisation avec un accès unique, côté ancienne Mairie, rue des Étangs.

Compliments !

Crépitements de flashes pour 33 Coigniériens ! La Municipalité a convié les récipiendaires de la médaille du travail, les lauréats du concours de fleurissement et les bacheliers méritants à une cérémonie de remise de prix, le 16 novembre à la Maison de Voisinage.



Lauréats du Concours des maisons et balcons fleuris et des jardins familiaux

Bouquets de fleurs, médailles officielles du travail, bons d'achat, clés USB, pots de miel communal, sachets de graines de fleurs... : le premier magistrat a récompensé les lauréats de la promotion 2019, saluant le mérite professionnel des 14 médaillés du travail, le talent botanique des 11 primés au concours de fleurissement (maisons, balcons et jardins potagers) et les résultats scolaires des 8 bacheliers titulaires d'une mention « très bien » ou « bien ».

La Ville réitère ses congratulations aux lauréats du Concours des maisons et balcons fleuris et des jardins familiaux, dont voici le classement :

Concours des maisons fleuries

Isabelle Machado (1^{er} prix)
Hélène Pohan (2^e prix)
Agnès Le Folle (3^e prix)
Joël Corbier (4^e prix)
Évelyne Turmeau (5^e prix)

Concours des balcons fleuris

Suzanne Gamache (1^{er} prix)
Évelyne Pronier (2^e prix)

Concours des jardins familiaux

Luc Coupey & Mickaël Verger (1^{er} prix)
Nicolas Toqueville (2^e prix)
Béatriz Meireis (3^e prix)
José Da Cunha (4^e prix).



Médaillés du travail



Bacheliers



Téléthon 2019 : une mobilisation bénévole et citoyenne

Bravo aux Coigniériens pour leur belle mobilisation en faveur du Téléthon, organisé sur la Ville les 7 et 8 décembre derniers. Un rendez-vous solidaire, initié en 2018 par quatre bénévoles, en partenariat avec plusieurs associations, commerçants et habitants de Coignières. Rencontre.



De gauche à droite : Christine Lamy, Julien Colnot, Isabelle Montardier et Khadija Birzin

C'est en 2018 que Khadija Birzin, Julien Colnot, Christine Lamy et Isabelle Montardier décident d'unir leur enthousiasme et leur énergie au service d'une noble cause, -la recherche génétique-, en rejoignant le Téléthon.

Partager une aventure humaine et solidaire avec les Coigniériens

« L'idée pour nous était de créer sur la ville un programme d'animations caritatif et fédérateur autour du Téléthon, dont les recettes seraient entièrement reversées à l'association pour soutenir les familles et les malades qui luttent contre la myopathie », explique Christine Lamy. C'est ainsi qu'est né un regroupement de plus de 30 personnes bénévoles sur Coignières, qui œuvrent chacune à leur niveau à la mise en place et à l'organisation d'animations sur la ville, aux tâches administratives, à la recherche de partenaires, à la coordination et au suivi des activités en amont et jusqu'au jour J, au contrôle et à la redistribution de la collecte...

« Six mois de préparation sont indispensables avant de voir naître la programmation entièrement finalisée, en lien et grâce à l'implication et la participation de plusieurs dizaines de bénévoles, d'associations et de commerçants partenaires, sans oublier le soutien des services municipaux sur le plan logistique », souligne Julien Colnot.

Au gré des rendez-vous en soirée et les week-end, de réunions publiques pour mobiliser les bénévoles, de démarchage et de rencontres avec les partenaires associatifs et commerçants, de sensibilisation dans les écoles, de communication et d'affichage public..., le projet s'élabore au fil des mois pour proposer une kyrielle d'activités ludiques, culturelles et pédagogiques pour tous les âges, à un tarif raisonnable.

Pour cette seconde édition, un vaste choix était proposé au public : ateliers créatifs pour enfants, vente de jouets, sensibilisation au handicap, jeux en bois, tombola, massages et initiation à la danse,

foodtruck et gâteaux maison..., avec une soirée country-rock en clôture des animations, le 7 décembre, et un concert à l'église Saint-Germain d'Auxerre, le lendemain.

Et les Coigniériens sont venus nombreux, en famille et entre amis, participer à ce bel élan solidaire. Bravo à eux ! Cette année, ce sont plus de 3 620 euros de recettes qui seront ainsi entièrement reversées au Téléthon. Mission réussie.





DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil municipal du 8 octobre 2019

Réhabilitation du gymnase Demande de fonds de concours auprès de SQY

Dans le cadre du pacte financier qui lie Coignières à la communauté d'agglomération de SQY, la Municipalité sollicite auprès de la CASQY le versement de subventions au titre de fonds de concours convenus lors de l'élaboration du pacte financier. D'un montant global de 727 000 € (dont 206 979 € au titre des fonds de concours pour les équipements sportifs), ce financement est dédié aux travaux de rénovation du Gymnase du Moulin à Vent, in fine l'opération est subventionnée à près de 60 %.

Point d'étape sur le récent dispositif de navette scolaire

Depuis l'instauration de la navette de transport scolaire en direction des écoliers de maternelle et élémentaire excentrés sur la ville (quartiers du Pont de Chevreuse, Les Broderies et Maison Blanche), 39 élèves utilisent régulièrement ce nouveau dispositif (32 enfants pour le groupe scolaire Gabriel Bouvet et 7 enfants pour le groupe scolaire Marcel Pagnol).

Pour rappel, ce service a été mis en place en partenariat avec le Syndicat des transports Île-de-France Mobilités, moyennant une participation pour frais de dossier de 10 €/an par enfant.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en perspective

Suite à l'intégration de Coignières dans la communauté d'agglomération de SQY en 2016, le projet de Plan Local d'Urbanisme, arrêté par délibération en conseil communautaire le 21 décembre 2017, a fait l'objet d'une consultation publique et d'une enquête publique en 2018. Au regard des diverses remarques et observations relevées, et malgré l'absence concrète de réflexion et d'objectifs sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation, la Municipalité souhaite cependant approuver le PLU (pour mettre un terme au RNU trop peu contraignant). En 2020, ce même PLU pourrait être modifié. L'objectif de la future modification, (voire cette révision) est de permettre la mise en place sur la Ville de Coignières, dans les meilleurs délais, d'un cadre urbanistique cohérent, clair et dynamique, préservant les intérêts de la commune.

Conseil municipal du 26 novembre 2019

Refinancement de l'emprunt de 2011

La commune a conclu au 31 mars 2011 un prêt de 4 000 000 € auprès du Crédit Agricole, pour le financement de la réhabilitation de l'hôtel de ville et la construction d'un pôle de santé. Cet emprunt au taux fixe de 4,34 %, sur une période de 25 ans, a donné lieu au déblocage de 800 000 € au 1^{er} juillet 2011, et le solde 24 mois plus tard, soit au 1^{er} juillet 2013. Compte tenu de l'évolution à la baisse des taux d'intérêt et du record historique atteint, une consultation a été entreprise auprès du Crédit Agricole afin d'entamer une renégociation du taux à la baisse. Permettant ainsi de réduire de manière conséquente la charge de la dette, impactant la section de fonctionnement.

En renégociant, la ville est parvenue à réduire les taux de manière significative (de 4,34 % (contrat 2011) à 0,7 %). Coignières réalisera à l'issue de ce nouveau contrat, une économie de 1 080 434 € en section de fonctionnement au titre de la charge de la dette.

Ainsi, sur un an, pour 2020, ce sont près de 95 000 € d'économie en intérêt de la dette qui seront réalisés.



Votre prochain conseil municipal :
Mardi 4 février à 19h45 en Mairie

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
www.coignieres.fr



Infos pratiques



Le Maire à votre écoute

Le Maire Didier Fischer assure une permanence chaque samedi matin de 9h à 12h. Ces échanges, qui reposent sur l'écoute et le dialogue, ont pour objectif d'apporter des réponses personnalisées.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



Permanence CCAS

Une permanence individualisée est assurée en Mairie chaque mercredi de 14h à 20h pour les demandes de logement social et aides au permis pour les 18-25 ans (bourse de 500 € allouée contre une action citoyenne en ville).

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75



Permanence juridique en mairie

La Ville organise une permanence juridique trimestrielle avec un avocat pour apporter des réponses personnalisées à toutes demandes des habitants. Prochain rendez-vous : mercredi 5 février 2020 de 17h à 19h30.

Sur inscription à l'accueil de la Mairie 01 30 13 17 77 ou accueil@coignieres.fr.



Opérations « Don de sang »

La Ville et l'Établissement Français du Sang (EFS) organisent une nouvelle collecte de sang ouverte à tous le mercredi 4 mars de 15h à 20h en Mairie. Une précédente collecte s'est tenue le 11 décembre. Les donateurs seront accueillis par un médecin pour un court questionnaire en amont, avant d'être dirigés vers une salle dédiée, où une collation leur sera ensuite offerte.

Service accueil de la Mairie - 01 30 13 17 88
manuela.dacosta@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h / Mercredi : 14h-19h30

> Hors période scolaire : Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30 / Mercredi : 14h-20h / Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr



Un conciliateur de justice vous conseille

Un conciliateur de justice tient une permanence en Mairie chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, pour tenter de régler à l'amiable les litiges entre particuliers et/ou professionnels.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77.

+ d'infos : <https://www.conciliateurs.fr>



Recensement en perspective

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Concrètement, chaque foyer va recevoir la visite d'un agent recenseur accrédité qui remettra des questionnaires imprimés (feuille de logement et bulletin individuel pour chaque personne vivant au sein du foyer), en convenant d'un rendez-vous pour réceptionner lesdits documents remplis. Pour un gain d'efficacité, vous pouvez également vous faire recenser sur Internet en vous connectant dès le 16 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr (les codes d'accès confidentiels sont communiqués par l'agent recenseur). Les réponses collectées sont strictement confidentielles et traitées anonymement par l'INSEE.

+ d'infos : Service état-civil - 01 30 13 17 88
manuela.dacosta@coignieres.fr



Élections municipales et communautaires

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les deux bureaux de vote (Mairie et école Gabriel Bouvet) seront ouverts de 8h à 20h, pour accueillir les électeurs munis de leurs pièce d'identité et carte d'électeur.

En cas d'indisponibilité, les demandes de vote par procuration s'effectuent au commissariat de police (informations et formulaire en ligne sur www.service-public.fr/vote par procuration).

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont ouvertes en Mairie jusqu'au 7 février 2020, sur présentation des pièces justificatives suivantes : justificatif de domicile nominatif, pièce d'identité en cours de validité et formulaire d'inscription dûment rempli (ce formulaire est disponible en mairie et téléchargeable sur le site www.service-public.fr).

La demande d'inscription sur les listes électorales peut également s'effectuer directement sur le site www.service-public.fr.

Service élections - 01 30 13 17 88
manuela.dacosta@coignieres.fr



Solidaire : aidons à l'accompagnement des mineurs migrants isolés

La prise en charge des mineurs migrants isolés est de la compétence du département qui confie ce rôle à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance, qui dépendait de la DASS avant la réforme). Chaque département se voit ainsi allouer par l'État un certain nombre de MNA (Mineurs Non Accompagnés) à accompagner. Cependant face aux manques de moyens, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés pour aider ces mineurs isolés dans leur quotidien, que ce soit pour l'apprentissage du français, l'aide à l'hébergement, à la scolarisation ou les aides médicales. Ce collectif accompagne quelques-uns de ces jeunes dans leurs démarches judiciaires et administratives. De nombreuses familles établies sur le secteur de Saint-Quentin-en-Yvelines ont déjà rejoint ce groupe de bénévoles, pour plus d'information :

Odile FABRE - Responsable Équipe Hôtels Sociaux
Secours Catholique Coignières Élancourt Maurepas St-Rémy-L'Honoré
fabreo@gmail.com - 07 81 59 13 22



Bienvenue aux nouvelles enseignes

▶ ICoolWHEEL

Spécialiste en mobilité électrique à 2 roues
201 RN 10
Tél. : 07 67 44 36 08 - www.icoolwheel.com

▶ SKEND'BOKIT

Restaurant
33 avenue de la Gare
Tél. : 01 34 62 28 92

▶ FORTIES FACTORY

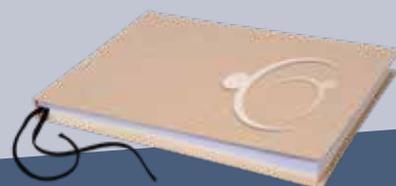
Librairie spécialisée et mode vintage
7 avenue Ampère (Showroom chez Indiancars)
Tél. : 01 79 75 05 50 - www.forties-factory.com

▶ CLAIRAZUR

Fabrication, vente et installation de spas, saunas et hammams
1 rue des Marais
Tél. : 0800 333 233 (appel gratuit) - www.clairazur.com

▶ PARTEDIS

Distributeur de produits du bâtiment : bois-matériaux et chauffage-sanitaire
6-8 rue Marie Curie
Tél. : 01 30 13 84 05 - www.partedis.com



Bonheur

27/08/2019 Demilson FURTADO TAVARES
02/09/2019 Milhan EL HASSANI
06/09/2019 Sarah DJEZIRI
08/09/2019 Dieynaba BASSOUM
09/09/2019 Ouweys BENMESSIAOUD
13/09/2019 Bradley TURPIN
17/09/2019 Kadidiatou TOURE
18/09/2019 Enoch KAZADI MUNYIKA
08/10/2019 Aïcha DIAMBAN
12/10/2019 Yohan GOUEL
16/10/2019 Robin LALLEMAND
13/11/2019 Raveena RAKOTOARISOA
21/11/2019 Owen MANGOYO MAKUKA SUNGA

Félicitations

19/09/2019 Julie GOUPY et Samuel BENADAVA

Regrets

12/10/2019 Daniel JONES, à l'âge de 72 ans
16/10/2019 Afonso DINIS DA SILVA, à l'âge de 66 ans
01/11/2019 Silvério CARVALHO ROLINHO, à l'âge de 69 ans

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Il est rappelé aux rédacteurs des tribunes, que les deniers publics n'ont pas pour objet de financer les campagnes électorales. De même les rédacteurs sont responsables de leurs écrits, la responsabilité de la commune n'est donc pas engagée.

Le plus beau des élans

Les premiers frimas de l'hiver ne sont pas encore arrivés que déjà la nature s'endort. Malgré le talent de nos jardiniers, les dernières fleurs peinent à éclore. Aurons-nous des roses à Noël, peut-on ici ou là s'interroger ?

Nul doute en revanche que nos grands arbres défeuillés sauront éveiller l'imagination du poète avant que le gel nous saisisse et fige l'eau de nos étangs en de vastes miroirs où se reflètera la belle année écoulée.

Le pas pressé des amoureux transis par la bise froisse les dernières feuilles tombées au sol, tandis que résonne dans le lointain le bruit sec des volets qui se ferment. La nuit est là qui enveloppe notre village et nous dit qu'il est l'heure de se tenir au chaud.

Des grands et fiers immeubles des Acacias aux petites maisons propres de nos allées parées du nom de ces beaux métiers souvent disparus, on se prépare à dîner de quelques mets dont le fumet s'échappe parfois des habitations et vient chatouiller les papilles des derniers trainards.

Et l'on se prend à penser, que la seule promesse qui vaille est celle d'un bonheur simple : celui d'un village réconcilié et en paix avec lui-même. Il ne fait alors aucun doute que vouloir raviver, sous prétexte de « différence », les conflits passés est voué à l'échec.

La neige bientôt étouffera toutes ces vellétés, à moins que cela soit la pluie et le vent qui viennent, comme à leur habitude, chasser les miasmes en préparant le retour des beaux jours. Alors le printemps, dans son envol, fera renaître le plus beau des élans.

En attendant de partager avec vous, le 24 janvier 2020, dans les Salons Saint-Exupéry, la soirée des vœux, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Les Élus de la liste majoritaire Nouvel Élan pour Coignières.

Coignières Avenir... parce que le futur se construit au présent !

Comme vous le savez, nous allons bientôt nous retrouver devant les urnes.

Le choix est simple, donner les pleins pouvoirs à la majorité actuelle ou opter pour une autre alternative.

Coignières Avenir est un collectif d'hommes et de femmes, attachés à notre village et qui a à cœur de promouvoir le bien vivre ensemble, dans une action citoyenne, républicaine et respectueuse des différences.

Nous souhaitons porter l'action communale avec une éthique irréprochable, animés par nos valeurs que sont l'honnêteté, la justice, l'équité et la solidarité.

Issus d'horizons professionnels divers,

toutes tendances politiques confondues, chacun apporte ses compétences de manière complémentaire.

Ce qui nous anime :

- Défendre avec honnêteté, rigueur et transparence les intérêts de notre commune en tant qu'identité propre, dans une action concertée, engagée et responsable
- Veiller à l'égalité des chances et à la défense des plus vulnérables : enfants, jeunes, seniors et demandeurs d'emploi
- Encourager le développement d'une économie locale, préservant les intérêts sociaux et environnementaux
- Conserver la dimension humaine de notre village tout en se tournant résolument vers l'avenir et en faisant en sorte que notre commune prenne pleinement part aux évolutions sociétales.

Nous entendons défendre un programme où notre différence fasse la différence autour de 4 piliers : famille, environnement, sécurité et économie.

Vous vous retrouvez dans nos valeurs et vous partagez les mêmes motivations ? Rejoignez-nous et/ou soutenez-nous : coignieres.avenir@yahoo.com / [facebook.com/coignieresavenir/](https://www.facebook.com/coignieresavenir/)

Notre groupe vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos meilleurs vœux de bonheur et de succès pour 2020.

Les Élus de la liste Coignières Avenir.

Le Maire
& le conseil municipal
vous souhaitent une
BONNE ANNÉE

2020